

LA DERNIÈRE FOIS QUE
VOUS L'AVEZ UTILISÉE,
**C'ÉTAIT POUR ACCROCHER
UNE PHOTO DE VOTRE EX.**

CONFIEZ-LA-NOUS.



Ayez le bon réflexe !
Les équipements électriques
et électroniques doivent être
déposés dans les points de
collectes dédiés.

Retrouvez-les sur ecologic-france.com

**LA GRANDE
RÉCUP'
ELEC**

EcoLogic